



La Charte identitaire de SUD

SUD-PTT, pourquoi ?

La fédération des syndicats PTT Solidaires, Unitaires et Démocratiques a pour fonction première la défense des intérêts matériels et moraux individuels et collectifs des salarié-e-s de son champ de syndicalisation. À cet effet, elle assure :

- par une seule organisation fédérée, la défense la plus large des intérêts des personnels
- au travers de l'activité de ses adhérent-e-s et de ses élu-e-s, la défense des personnels sanctionnés ou lésés à titre individuel ou collectif ;
- l'information du personnel sur ses droits ainsi que sur la politique des directions d'entreprise et les conséquences qui en découlent pour lui ;
- l'élaboration, la mise en débat et la popularisation des revendications les plus aptes à solidariser les salarié-e-s autour d'objectifs de changements réels des conditions de travail et de vie ;
- la recherche, sur le terrain et à tous les niveaux, des bases d'accord et d'unité les plus larges du personnel et des organisations syndicales permettant de construire l'indispensable rapport de forces face aux directions ;
- l'animation et l'extension des mobilisations, en encourageant et en impulsant la mise en place de structures de contrôle démocratique permettant aux salarié-e-s de diriger leur action ;
- la défense du droit du personnel à s'organiser librement pour défendre ses intérêts face aux directions.

Pour cela, SUD-PTT se fixe pour objectif une rénovation profonde du syndicalisme en s'appuyant sur les aspirations des salarié-e-s et leurs expériences de mobilisation, tout en reprenant à son compte les principaux acquis du mouvement syndical en France et dans le monde.

SUD-PTT, outil de lutte pour les revendications

Le discours ambiant sur la fin de la lutte des classes, l'idéologie du chauvinisme d'entreprise exprimant une soi-disant communauté d'intérêt liant salarié-e-s et patrons de « notre maison » face à ceux de « la concurrence » ne sauraient le faire oublier : l'histoire des conflits sociaux, loin d'être une longue suite de malentendus, témoigne d'une lutte incessante et acharnée entre deux mondes dont les intérêts sont fondamentalement antagonistes.

La concertation et la négociation, aussi importantes soient-elles dans l'activité syndicale, suffisent rarement à imposer à elles seules la satisfaction des revendications : les directions d'entreprise ne se déterminent pas sur la qualité d'un dossier ou la pertinence d'un argument, elles le font sur la base de leurs seuls intérêts. C'est donc, fondamentalement, le rapport de forces créé dans et par les luttes qui est déterminant pour gagner.

Loin de tout sectarisme conduisant à s'autoproclamer par essence défenseurs exclusifs des travailleurs et des travailleuses, SUD-PTT ne fait pas de son existence une fin en soi. Celle-ci n'a de sens qu'à la condition de démontrer au quotidien la capacité à agir comme outil des salarié-e-s au service des salarié-e-s, pour convaincre, rassembler, unir, impulser les luttes et transformer la réalité, en faisant de toutes et tous les acteurs du changement général.

SUD-PTT, outil de lutte pour la transformation sociale

Les attaques qui frappent nos entreprises, au-delà de quelques différences d'aspect liées à leurs spécificités, ne diffèrent en rien, sur le fond, de celles qui pleuvent sur l'ensemble du monde du travail.

À l'origine de ces attaques, on trouve la dictature des marchés financiers soutenue par le néo-libéralisme, dernier avatar en date du capitalisme. Ce rouleau compresseur n'épargne aucun secteur de la vie sociale, exacerbant partout les impératifs de rentabilité financière et l'agressivité commerciale, libéralisant et privatisant les services publics, éléments essentiels de la cohésion sociale, ou sacrifiant leurs missions, réduisant l'environnement, les êtres, leurs rêves et leurs espoirs à l'état de marchandises, vite rentabilisées et vite jetées une fois consommées. Au développement du chômage, de la précarité et de la misère sociale dans les pays dits développés correspondent la mise à sac du Tiers-Monde, des pays de l'Est, et la pauvreté qui s'y généralise.

Dans ces conditions, prétendre apporter des solutions de fond sur notre champ professionnel en faisant abstraction du contexte général de la société ne serait que pure illusion. La nécessité de se battre contre l'organisation sociale actuelle du travail (organisation hiérarchique, parcellaire et aliénante) pour améliorer nos conditions de travail et de vie est indissociable d'un combat plus large visant à substituer à l'actuel gâchis qui met en péril l'existence même de la planète, une société solidaire débarrassée de l'exploitation et de l'oppression, basée en priorité sur la satisfaction des besoins sociaux et écologiques.

Depuis son origine, le mouvement ouvrier a été divisé, et souvent déchiré, par l'opposition entre les tenants d'un syndicalisme se bornant à atténuer les conséquences de l'exploitation capitaliste sans jamais en attaquer la racine, et les défenseurs d'un syndicalisme d'émancipation des travailleur-euse-s et de l'ensemble des exploité-e-s. Par ailleurs, une bonne partie du XXe siècle a vu l'idée même de transformation sociale gravement pervertie et décrédibilisée par le soutien qu'une composante non négligeable du mouvement syndical a apporté aux dictatures du « socialisme réel » naguère en vigueur à l'Est.

La fédération SUD-PTT l'affirme sans ambiguïté : l'émancipation des travailleurs et des travailleuses ne peut se faire qu'au prix d'une rupture avec le système capitaliste et tous les systèmes d'oppression. Elle sera le fruit de l'action consciente, collectivement déterminée, mise en œuvre et librement consentie par les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes, ou elle ne sera pas.

C'est pourquoi SUD-PTT inscrit son action dans une double continuité : celle définie en 1906 par la CGT dans la charte d'Amiens, qui assigne au syndicalisme un double objectif et une exigence : défense des revendications immédiates et quotidiennes, et lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'état. Celle du projet de socialisme autogestionnaire porté par la CFDT dans les années 70, dans la mesure où il place les travailleur-euse-s et la nécessité de la démocratie la plus large au cœur de l'objectif de transformation sociale comme de la démarche visant à y parvenir.

Cependant, un tel héritage ne constitue pas un dogme intangible. Pour une part, les modes de syndicalisme qui se sont historiquement développés sur ces bases ont montré leurs limites. Par ailleurs, les luttes qui interviennent depuis le début des années 1990 à l'initiative des chômeur-euse-s et des "sans" pour la défense et la conquête de droits élémentaires interpellent le monde syndical et conduisent nécessairement à élargir ces conceptions, à refonder un projet syndical intégrant la dimension des différents mouvements sociaux.

Indépendants, mais pas neutres

L'attitude des organisations du mouvement syndical traditionnel qui, de façon périodique ou permanente, aliènent leur indépendance vis-à-vis des gouvernements, des partis politiques et du patronat, souvent à l'encontre des aspirations de leurs propres adhérent-e-s, contribue largement à décourager, démobiliser et désorienter les travailleur-euse-s, affaiblissant d'autant leur capacité de riposte collective. La crainte de telles dérives ne doit cependant pas conduire à considérer qu'il existerait un champ d'intervention syndicale "pur" de toute implication politique. Pour une part, les revendications et les luttes qui s'expriment dans le monde du travail ne s'arrêtent pas à la porte de l'entreprise, elles se répercutent souvent dans l'ensemble de la société et modifient les rapports de forces en son sein. Par ailleurs, défendre efficacement les travailleur-euse-s, c'est intervenir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence, et pas uniquement sur l'exploitation subie par les salarié-e-s dans l'entreprise.

La fédération SUD-PTT porte tout jugement qu'elle estime nécessaire sur les orientations, les décisions et les actions des différentes forces économiques, politiques et des gouvernements.

De même, SUD-PTT met en œuvre une pratique de débats et de confrontation et participe aux mobilisations avec les différentes forces politiques, dès lors que ces initiatives sont de nature à faire avancer ses propres priorités revendicatives et/ou de transformation sociale.

Pour autant, la fédération SUD-PTT ne confond pas son rôle avec celui d'un parti politique. Là où la vocation d'un parti politique est d'accéder au pouvoir, et donc, nécessairement, d'y effectuer des arbitrages entre les différentes composantes de la société, la fédération SUD-PTT entend être en toutes circonstances un outil des travailleuse-s au service des travailleur-euse-s, une organisation syndicale pluraliste se donnant comme objectif de construire avec elles et eux un véritable contre-pouvoir face aux gouvernements et aux partis politiques, quels qu'ils soient.

En conséquence, SUD-PTT élabore ses orientations et détermine son action dans la plus totale indépendance vis-à-vis des organisations politiques, des gouvernements, de l'État, des groupes économiques et financiers, du patronat et des logiques que les uns et les autres véhiculent.

S comme Solidaires

Le système capitaliste n'a pas de frontières : peu lui importent sur le fond les différences de statut, de nationalité, de sexe ou de couleur de peau, l'essentiel étant de soumettre les travailleuse-s et les peuples, quels qu'ils soient, à sa logique de profits. Par contre, il s'en sert abondamment pour diviser, morceler artificiellement la résistance des exploité-e-s, afin de leur faire perdre de vue cette vérité première : ce sont elles et eux qui créent les bases matérielles de toute société, et ce sont elles et eux qui se voient confisquer, partout dans le monde, l'essentiel du fruit de leur travail. Tous les moyens lui sont bons pour exercer sa domination. Tantôt il va spéculer sur l'aspiration légitime des peuples à la paix et à la sécurité pour imposer un type de construction européenne

dont l'objectif central est d'opérer un laminage de l'ensemble des garanties sociales et une déréglementation généralisée. Tantôt il exacerbe la haine, la xénophobie, le racisme et le sexisme pour miner les capacités de résistance collective des exploité-e-s. Ainsi, tel chômeur blanc se sentira moins exploité s'il se considère supérieur à un noir. Tel homme confronté à la précarité se rebellera d'autant moins qu'il pourra se conduire comme le patron de sa femme, à qui il fait supporter l'essentiel du poids des tâches ménagères et de prise en charge des enfants. _ Cette tactique de division rencontre d'autant plus de succès que la précarité, le chômage de masse, les atteintes au pouvoir d'achat et la misère lui créent un terrain favorable, en mettant de plus en plus de travailleurs et de travailleuses en concurrence les un-e-s contre les autres pour leur survie élémentaire.

Déchirés entre eux par une guerre incessante pour la conquête des marchés et l'accroissement de leurs profits, les différents groupes capitalistes ne manquent cependant jamais de s'unifier lorsque leurs intérêts fondamentaux leur semblent menacés par les mobilisations des exploité-e-s et des opprimé-e-s. Les gouvernements prennent alors le relais, sous des formes variables selon les situations et les lieux, allant de la criminalisation des mouvements sociaux au totalitarisme d'État.

Dans ces conditions, la solidarité ne saurait être un vague supplément d'âme manifesté sporadiquement au gré de l'actualité. Ce n'est pas non plus une préoccupation à géométrie variable, qui ferait considérer qu'il y a des oppressions plus ou moins supportables, et, partant, plus ou moins dignes de solidarité.

Condition indispensable au succès des luttes revendicatives et à la transformation sociale, la solidarité ne se divise pas, c'est une conception de fond qui doit imprégner le contenu de chaque revendication et inspirer la pratique syndicale concrète de tous les instants. Elle ne se limite pas à un simple soutien aux luttes déjà engagées, mais nous conduit à favoriser leur essor et à permettre d'en engager de nouvelles, en aidant à la création et au développement d'associations intervenant dans la société sur des objectifs compatibles avec les nôtres.

Plus précisément, la fédération SUD-PTT se bat :

Au plan des entreprises

- pour le plein emploi et la réduction massive du temps de travail, l'arrêt de la précarité, la création d'emplois socialement utiles, le droit à l'emploi à temps complet, l'accès au statut offrant les meilleures garanties ;
- pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes ;
- pour l'amélioration des qualifications et des conditions de travail, la progression du pouvoir d'achat avec priorité aux bas salaires ;
- pour organiser la solidarité avec les secteurs en lutte.

Dans l'ensemble de la société

- pour s'opposer au désengagement de l'État et à l'abandon des politiques publiques, pour mettre en place les services publics nécessaires à la collectivité et à la lutte contre la montée des inégalités, pour la défense et l'amélioration du statut de fonctionnaire nécessaire à l'exercice de ces services publics ;
- pour un développement économique soutenable respectant l'environnement, le développement des activités et des productions socialement et écologiquement utiles ;
- pour la défense et l'amélioration de la protection sociale et des retraites ;
- pour mettre fin à l'oppression spécifique subie par les femmes dans tous les domaines (économique, familial, sexuel) ;
- pour éradiquer le racisme, le fascisme et la xénophobie ;
- pour imposer le droit au logement, à la santé, à l'éducation, la culture pour toutes et tous ;
- l'arrêt des discriminations qui frappent les immigré-e-s, les jeunes des quartiers défavorisés, les homosexuel-le-s... ;

- pour la défense et l'extension des libertés publiques et du contrôle citoyen, le droit d'expression et de manifestation ;
- pour le respect de la vie privée et sociale dans et hors de l'entreprise, pour la défense et l'extension des libertés publiques et du contrôle citoyen, le droit d'expression et de manifestation.

Au plan européen et mondial :

- pour une pratique de débats, d'échanges, de solidarité active avec les syndicats et les salarié-e-s de tous les pays, particulièrement là où nos entreprises sont implantées ;
- contre l'Europe des multinationales, pour une Europe garantissant à tous et toutes des droits sociaux de haut niveau ;
- pour le droit à la libre circulation des individus ;
- en soutenant les luttes des peuples pour le respect de leurs droits et leur émancipation, à commencer par les peuples des DOM-TOM, victimes de la domination coloniale française,
- pour l'abrogation de la dette du tiers-monde et l'arrêt des politiques mises en œuvre par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les états développés, qui asphyxient les pays en voie de développement, les états du sud et de l'est européen.

U comme Unitaires

L'unité permet que, dans le respect des différences philosophiques, religieuses, politiques, syndicales, de sexe ou de couleur de peau, l'ensemble des travailleur-euse-s se retrouvent uni-e-s dans l'action pour défendre ce qu'ils et elles ont en commun, leurs intérêts matériels et moraux.

Loin de cultiver les divergences, SUD-PTT se fixe pour ligne de conduite de dégager à tous les

niveaux ce qui fait consensus ou permet un compromis acceptable entre celles et ceux qui veulent lutter contre l'exploitation et l'oppression. L'objectif est en effet de construire le rapport de forces unitaire nécessaire à l'action.

Dans les mobilisations, si l'unité est un désir très profondément ancré chez les salarié-e-s, elle est très souvent battue en brèche par la division syndicale : la lutte engagée en commun est alors dévoyée, son impact affaibli par la mise en avant de désaccords et de divergences artificiels n'ayant souvent qu'un lointain rapport avec l'objet du conflit.

Par volonté démocratique, mais aussi parce qu'elles sont un gage de succès des mobilisations, SUD-PTT, tout en gardant son identité propre, soutient et encourage toutes les pratiques de contrôle des mouvements par les travailleur-euse-s (assemblées décisionnelles du personnel, élections de délégué-e-s, comités de grève, coordinations...).

Ces formes d'organisation peuvent permettre de surmonter la division syndicale, de limiter au maximum la délégation de pouvoir, et de favoriser la prise de conscience de chaque individu en le faisant acteur à part entière de la lutte en cours.

Cette volonté de contribuer à tout moment à l'unité des travailleurs et des travailleuses trouve son prolongement dans une démarche constante envers les autres organisations syndicales et les associations, tant au plan professionnel et interprofessionnel qu'en direction du mouvement social. N'ayant jamais théorisé son statut de fédération de branche professionnelle, dû aux circonstances de sa création, la fédération SUD-PTT a, dès l'origine, cherché à tisser les liens permettant d'élargir son champ syndical dans un cadre interprofessionnel.

Elle a rejoint très tôt l'Union syndicale Solidaires, y reconnaissant un type de syndicalisme et des valeurs proches des siennes, et y joue un rôle actif. Se prononçant pour une recomposition syndicale large, elle s'affirme prête, à l'avenir, à réfléchir à l'adaptation de son statut en fonction des évolutions du monde syndical et des perspectives ouvertes par les luttes, dès lors que cela lui paraîtra représenter un renforcement du rapport de forces pour le monde du travail.

D comme Démocratiques

Dans une société où la grande masse de la population est dépossédée de tout contrôle réel sur les enjeux la concernant, SUD-PTT s'attache tout particulièrement à pratiquer la transparence. Ainsi, tous les éléments qui parviennent à sa connaissance et qui touchent à des enjeux de société sont systématiquement mis sur la place publique et livrés au débat citoyen.

De la même façon, SUD-PTT s'attache à permettre au personnel de se situer en toute clarté sur l'ensemble des problèmes le concernant, sans qu'il ait besoin de s'en remettre à la bonne parole des responsables syndicaux. Cela passe par une politique d'information la plus large et la plus complète possible, le recours constant au débat et au travail de conviction pour rassembler le personnel. De façon générale, la fédération SUD-PTT s'interdit également de s'engager au nom des salarié-e-s sans les avoir préalablement consulté-e-s.

Dans les mobilisations, SUD-PTT favorise l'auto-organisation des personnels en lutte, associe aux négociations les représentant-e-s des salarié-e-s, syndiqué-e-s ou non, rend compte systématiquement des évolutions, et respecte leurs choix et leurs votes, quelle que soit sa propre appréciation sur la question. SUD-PTT met ses moyens militants au service du personnel, syndiqué ou non, refusant de pratiquer le chantage à l'adhésion en échange d'une aide ou de renseignements. SUD-PTT s'interdit également de solliciter le moindre passe-droit au profit de ses adhérent-e-s ou de quiconque, et condamne et refuse en bloc toutes les mesures par lesquelles les directions tentent d'acheter la paix sociale en accordant aux militant-e-s syndicaux des privilèges (de carrière ou autres) par rapport au reste du personnel.

Si elle refuse catégoriquement toute pratique de clientélisme ou d'adhésion forcée, la fédération SUD-PTT cherche à ce que le plus grand nombre possible de salarié-e-s rejoigne ses rangs, et ce pour deux raisons essentielles :

► Bénéficiant, comme toute organisation syndicale représentative, de moyens humains et matériels mis à disposition par les directions, elle

n'en cherche pas moins à trouver dans les seules cotisations de ses adhérent-e-s les moyens de garantir sa totale indépendance, et ce, quelle que soit la situation sociale ou politique à laquelle elle peut se trouver confrontée.

► La force d'une organisation syndicale réside dans sa capacité à élaborer, informer, convaincre, mobiliser le plus largement possible, face à des directions qui disposent amplement des moyens nécessaires pour démultiplier leurs attaques à tous les niveaux de l'entreprise. Par ailleurs, il est essentiel d'avoir une connaissance précise des préoccupations et des aspirations des différent-e-s salarié-e-s, pour pouvoir mettre en avant les revendications les plus unifiantes et donner un impact plus fort à l'action syndicale au sens large. Cela implique nécessairement d'associer un maximum de travailleur-euse-s à la vie et à l'action syndicale.

Une vie interne en accord avec nos valeurs

La fédération SUD-PTT se doit d'avoir un mode de fonctionnement en rapport avec sa pratique syndicale et son projet de société, alliant la démocratie la plus large à un respect intransigeant de ses valeurs identitaires. Opposée à toute conception donnant à l'échelon national un pouvoir hiérarchique sur les syndicats, elle affirme son attachement au fédéralisme, principe d'association libre des syndicats formant une fédération pour agir en commun à tous les niveaux d'intervention dans le respect de l'autonomie politique de tous. Parce qu'il est en lien direct avec les travailleur-euse-s, le syndicat est la structure politique de base de la fédération, il est seul responsable de l'intervention syndicale sur son champ géographique. C'est à lui qu'il appartient de faire des propositions, d'être à l'initiative et d'évaluer, en fonction de sa réalité propre, le bien-fondé de la reprise ou non des décisions fédérales.

À l'intérieur de SUD-PTT, on doit veiller à ce que la liberté d'expression soit totale. Les décisions sont prises par les adhérent-e-s ou leurs délégué-e-s. Chacun-e bénéficie d'un droit à l'information et à la formation syndicale, condition indispensable pour pouvoir maîtriser les débats et exercer son pouvoir de décision en toute connaissance des enjeux. Le droit à l'expression

publique des désaccords est garanti aux syndicats comme aux sections et aux adhérent-e-s, et s'étend à la totalité des éléments touchant à l'activité syndicale (prises de positions publiques, décisions d'action, contenu des revendications, mise en cause des responsables dans le cadre de leurs mandats...). La contrepartie démocratique de ce droit est l'obligation morale, pour les individus et les structures émettant ces désaccords, d'engager et de poursuivre le débat à tous les niveaux de la fédération.

De façon générale, cette volonté de liberté, pour pouvoir vivre pleinement, implique, de la part de tous les membres de SUD-PTT, une attitude de respect et d'écoute mutuels touchant aussi bien aux positions exprimées dans les débats et à la légitimité des décisions majoritaires qu'au droit et au respect des minoritaires. Ceci étant, même la volonté démocratique la plus large ne peut aller jusqu'à tolérer des comportements visant à nier le droit d'individus ou de groupes au respect de leur dignité humaine et à leur droit à la différence. La fédération SUD-PTT et ses syndicats combattent avec la plus grande fermeté, dans leurs rangs comme dans la société, toute émergence de comportements et d'attitudes racistes, sexistes ou homophobes.

Des responsables mandaté-e-s et contrôlé-e-s

SUD-PTT refuse de reproduire dans son fonctionnement interne la division du travail inhérente au capitalisme.

Les responsables ne sont pas détenteur-trice-s d'un pouvoir confisqué, ils et elles ont pour fonction d'animer, de coordonner et d'impulser la vie syndicale sur la base des orientations définies par les adhérent-e-s. Ils et elles sont élu-e-s et révocables à tout moment par les structures qui les ont mandaté-e-s. Les décisions qu'ils et elles sont amené-e-s à prendre en l'absence de mandat précis (intervalle entre deux réunions de structure) sont soumises au contrôle a posteriori de l'organisation, qui en examine l'opportunité et le bien-fondé, et peut en décider l'annulation.

Comme ils et elles le font dans leur rapport au personnel, les responsables de SUD-PTT s'appuient en interne sur l'information, le débat

et le travail de conviction, favorisant l'expression et la prise en compte les plus larges des sensibilités et des opinions des adhérent-e-s, tout en s'attachant à aplanir les désaccords mineurs pour dégager les consensus ou compromis indispensables à l'action. Les permanents et responsables SUD de la fédération et de ses syndicats réaffirment leur attachement à un syndicalisme réellement au service des travailleurs, porteur d'une éthique écartant toute compromission, un syndicalisme toujours attentif à éviter les dérives à caractère bureaucratique, un syndicalisme qui, régulièrement, s'interroge et se remet en cause.

La fédération SUD, ses militants et permanents, veilleront à tout mettre en œuvre pour qu'à tous les niveaux la réflexion ait lieu et que les moyens soient mis en œuvre pour éviter que se mette en place une couche de professionnels du syndicalisme, permanents « à vie ». Nous devons donc réaffirmer le principe de la rotation sur les postes de permanents. Pour que ce principe ne devienne pas un vœu pieux que l'on sacrifie régulièrement à l'autel du pragmatisme, pour que l'on mette enfin en conformité nos actes avec nos principes, les différentes structures de la fédération sont mandatées afin de dégager dès maintenant les moyens nécessaires (formation, doublures sur des postes de responsabilité...) Le défi est de taille mais, les défis sont faits pour être relevés. De même, elle s'attache à donner aux femmes la place qui leur revient dans l'ensemble des structures syndicales et collectifs de responsables.

Pas plus que d'autres organisations, SUD-PTT n'est à l'abri des dérives bureaucratiques qui apparaissent lorsque des responsables trahissent la confiance mise en eux et elles pour défendre des intérêts propres (individuels et/ou de caste, matériels et/ou de pouvoir).

Les adhérent-e-s de SUD-PTT sont en droit de condamner avec la plus grande fermeté tout-e responsable qui dévoierait son mandat à des fins de valorisation personnelle, soit en recherchant des avantages professionnels indus, soit en détériorant l'image du syndicat auprès des salarié-e-s (utilisation utilisation non-syndicale de temps de détachement...), soit en entravant le fonctionnement démocratique de SUD-PTT (comportements caporalistes, création de clivages artificiels dans les équipes syndicales à partir d'antipathies personnelles...).

Enfin, s'ils ont tout loisir, au même titre que chaque adhérent-e, d'avoir des engagements et des activités politiques, les responsables de SUD-PTT doivent veiller dans leur comportement et leur apparition à ne pas impliquer l'organisation syndicale dans ces choix. Le respect de cette déontologie ne peut en aucun cas reposer sur les seules épaules des individus concernés. Les dérives de ce genre apparaissent d'autant moins que les structures syndicales fonctionnent collectivement. En ce sens, le droit absolu au contrôle des adhérent-e-s et des structures sur leurs responsables se double d'un devoir : celui de ne pas favoriser, par la délégation de pouvoir, l'émergence de tels comportements chez des individus isolés dans l'exercice de leurs responsabilités.

Une identité qui doit fonder notre pratique d'ensemble La fédération invite ses syndicats à mettre cette charte au débat de leurs structures et congrès, à en communiquer le texte à leurs adhérent-e-s actuel-le-s et futur-e-s, à s'y référer dans leurs sessions de formation, et à s'en inspirer dans leur intervention au quotidien.

Dans une société hiérarchisée, brutale, ne reconnaissant que la loi du plus fort, une pratique syndicale Solidaire, Unitaire et Démocratique, visant à promouvoir respect des individus, action collective et justice sociale, est perpétuellement menacée. À nous de l'entretenir, l'approfondir et l'élargir par une vigilance de tous les instants.

(Cette Charte a été adoptée par le 5^{ème} congrès fédéral de la fédération SUD qui s'est tenu au Cap d'Agde en 1999)